

Policiers, gendarmes, douaniers... nous n'avons pas le droit de tirer

écrit par Yann Kempenich | 7 juillet 2017

Policiers, gendarmes, douaniers...

Effectivement, nous n'avons pas le droit de tirer.

La légitime défense est tellement encadrée que face à des émeutiers se battant à mains nues, la règle est de répliquer avec nos... poings ou notre petit spray au poivre !

A la rigueur avec le bâton de défense si l'adversaire tient quelque chose dans ses mains (encore faut-il qu'il ne le cache pas dans son dos).

Bref, il faut une milliseconde pour prendre la bonne décision qui, sinon, peut vous valoir la prison avec ces mêmes délinquants

Comme la tendance est à la féminisation, imaginez une femme de 50 kg face à des loustic de 100 (la racaille respecte rarement l'égalité homme-femme...)

La hiérarchie tout comme les politiciens, n'ont que faire de votre sécurité.

Leur priorité : leur plan de carrière et faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État en multipliant amendes et taxations.